

DIAGNOSTIC

- LE FONCIER EN LOZÈRE - 1

Un marché foncier agricole actif

Les données ci-contre du marché foncier regroupe l'ensemble des transactions traitées par la SAFER et les notifications qui lui sont adressées par les notaires ces dernières années (la SAFER est systématiquement informée des projets de vente par les notaires). Cela concerne tout aussi bien la vente de parcelles forestières, d'une maison de village avec un petit terrain, ou des terres agricoles.

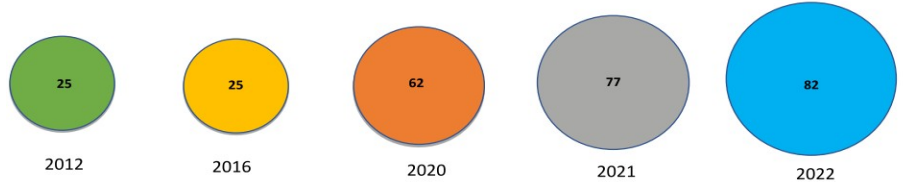


Figure 1: Evolution du marché foncier global, période 2012-2022 (valeur en millions d'euros)
Source: SAFER Occitanie et SAFER Lozère, CTD du 10/02/2023

Le marché foncier global est en forte progression depuis trois ans (voir Figure 1).

Le marché foncier agricole **accessible** correspond aux ventes non exemptées du droit de préemption de la SAFER.

Les exceptions majeures concernent les terres achetées par le fermier ou un membre de la famille du propriétaire.

Le nombre de transaction est à la hausse malgré une baisse en 2022 (voir Figure 2).

La SAFER tient un rôle important dans ces transactions, avec une prise de marché en 2021 de 73 % des hectares en vente, alors que la moyenne nationale des SAFER est plutôt de 35 %.

	Marché agricole accessible				Evol.	Prise de marché Safer 2021
	2019	2020	2021	2022		
Nombre	174	204	208	173	-17 %	
Surface	1 793 ha	1 852 ha	1 075 ha	1 231 ha	+14%	73%
Valeur	11 938 k€	13 342 k€	16 888 k€	13 368 k€	-20%	49%

Figure 2: Le marché agricole accessible en Lozère

Source des données : SAFER Occitanie et Safer Lozère

en 2021, la SAFER a acheté 73 % des hectares du marché du foncier accessible et les a rétrocédé à des porteurs de projets.

Peu de terres agricoles en vente pour beaucoup de concurrence

De façon générale, le marché foncier lozérien est concurrentiel et/ou peu actif (voir Figure 3).

Deux extrêmes attirent l'attention :

Aubrac Premium : la qualité de ces estives alimentent une pression foncière agricole très importante qui conduit à un marché spéculatif où la valeur des terrains, tirée par les prix pratiqués dans les départements limitrophes, tend à augmenter. La concurrence est telle que la tendance principale sur le secteur est à l'agrandissement des exploitations existantes, les jeunes installés ayant rarement la possibilité d'acquérir la surface nécessaire à leur projet aux prix proposés.

Vallées Cévenoles : les terres arables sont peu présentes, les grandes surfaces mécanisables sont rares, la pente ayant conduit à la création de bancs. Les Cévennes bénéficient d'une représentation parfois idéalisée qui les rendent attractives pour les porteurs de projets atypiques et jusque-là extérieurs au milieu agricole. Cette attractivité se traduit par un rajeunissement des exploitants, sans que cela ne crée de tensions sur le marché des terrains agricoles. En effet, il y a encore de nombreuses opportunités pour des productions qui, souvent, nécessitent des investissements importants mais des surfaces assez limitées.



Figure 3: Tendances du marché foncier agricole, par géoterritoires

Source : données SAFER Occitanie, Nov. 2022 ; cadastre etalab.gouv Réalisée par la SAFER Lozère

Les géoterritoires ont été définis par les conseillers foncier de la SAFER. Chaque géoterritoire possède des caractéristiques relativement similaires (paysage, pratiques agricoles et problématiques agricoles), en conséquence le marché foncier y est relativement homogène, tant par les prix qui y sont pratiqués que par la mobilité du foncier qui y est observée.

Marché actif, ouvert : secteur avec plus de vente de terrains agricoles qu'ailleurs, avec une concurrence plus faible qui ne se limite pas à l'entre-soi.

Marché concurrentiel : les ventes SAFER de terrains agricoles suscitent la plupart du temps plusieurs candidatures, sans que cela n'amène à une hausse des valeurs.

Marché peu actif et concurrentiel : secteur avec peu de vente de terrains agricoles, et où chaque vente SAFER suscite de nombreuses candidatures;

Marché peu actif et fermé : les ventes sont assez limitées et rencontrent peu de concurrence, les ventes se faisant principalement dans l'entre-soi.

Marché spéculatif : peu de vente de terrains agricoles dans le secteur, avec des prix élevés voire au dessus de la valeur réelle des terrains car une forte concurrence s'y exerce.

DIAGNOSTIC

- LE FONCIER EN LOZÈRE - 2

Au sein de la région Occitanie, la Lozère est l'un des départements où s'exerce le plus de concurrence en 2022, après l'Aveyron et le Gers (voir Figure 4). Le Gard rencontre une concurrence qui reste plus limitée en termes de nombre de candidats par vente, contrairement à la Lozère.

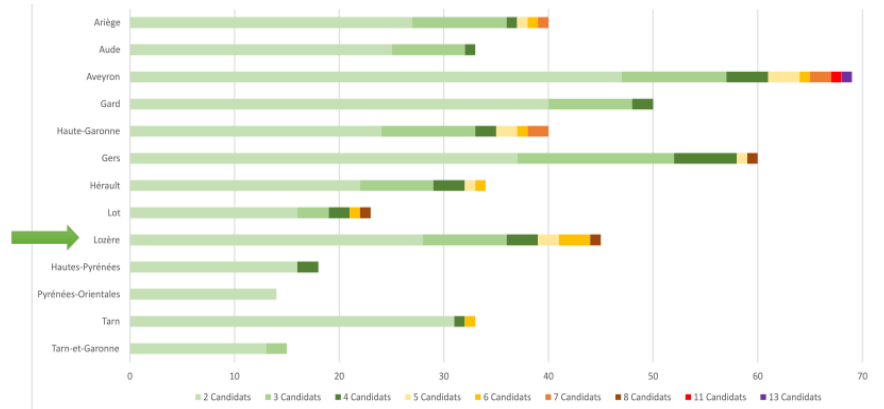


Figure 4: Indicateur de pression foncière, 2022
Source : SAFER Occitanie et SAFER Lozère, 10/02/2023

Les concurrences autres qu'agricoles

Le foncier agricole est également acheté pour d'autres activités : la chasse dans le Parc National des Cévennes, l'urbanisation en Aubrac dû à la proximité de l'A75, dans les vallées du Lot et de la Nize (passage de la N88), et dans les vallées du Tarn et de la Jonte, notamment pour des infrastructures touristiques.

L'État estime que 619 hectares ont été artificialisés entre 2009 et 2020, soit 51 hectares par an.

Rapporté à sa surface, la Lozère préserve mieux ses terres agricoles que les départements limitrophes (voir Figure 5).

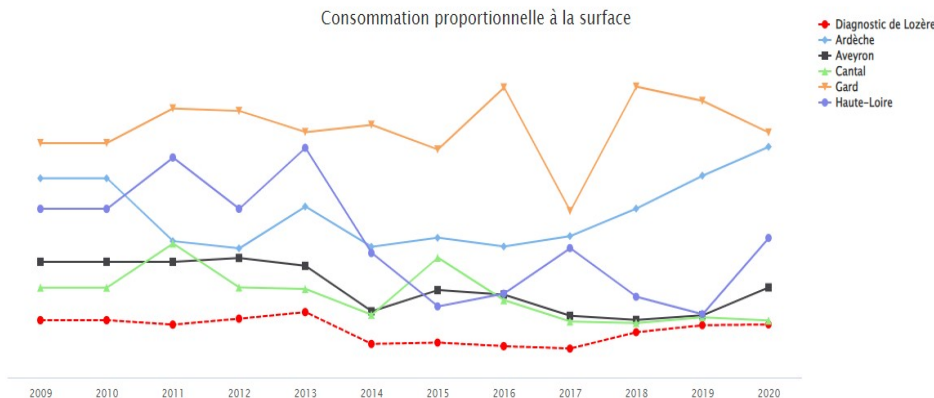


Figure 5: Consommation proportionnelle à la surface (% d'artificialisation du foncier agricole par an)
Source : <https://mondiagnosticartificialisation.beta.gouv.fr/project/6722/tableau-de-bord/consommation>

Cependant, l'installation d'un nouveau ménage en Lozère représente en moyenne l'urbanisation de 2 750m² d'espace naturel, agricole et forestier, ce qui la situe à un niveau de consommation foncier par nouveau ménage légèrement plus élevé que celui de ses voisins, Cantal excepté (voir Figure 6).

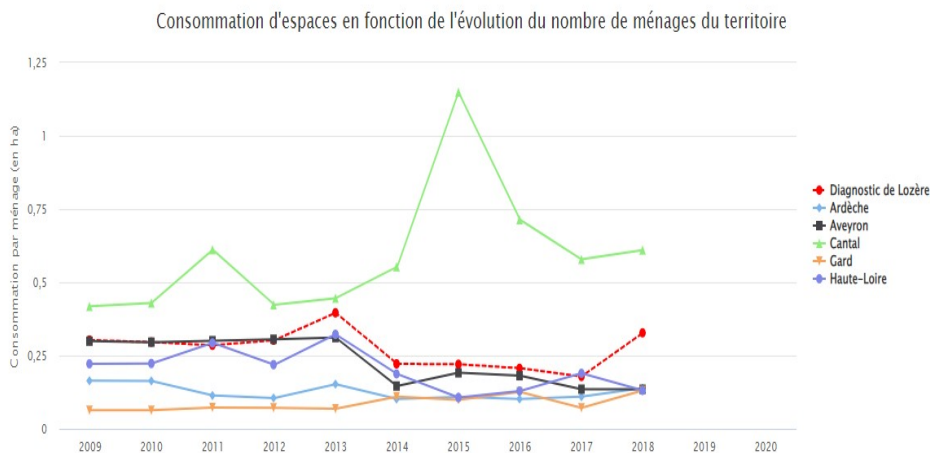


Figure 6: Nombre d'hectares naturel, agricole ou forestier consommés par nouveaux ménages lozériens
Source : <https://mondiagnosticartificialisation.beta.gouv.fr/project/6722/tableau-de-bord/consommation>

DIAGNOSTIC

- LES PRODUCTEURS - 1

Une tendance à la diminution du nombre d'exploitations agricoles et à la concentration foncière et économique

En 2020, la Lozère compte 2 360 exploitations agricoles (EA). Cela représente 12 % de perte par rapport à 2010 (- 281 EA). La diminution est moindre qu'au niveau régional (- 18%) ou national (- 21 %) (Source : RA2020 – Occitanie : 2ème région agricole de France - Agreste Études n°7 – Décembre 2021).

La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne des EA en 2010 était de 91 ha, et en 2020 de 102 ha (SAU Lozère : 240 000 hectares).

Logiquement, le potentiel de production brute standard (PBS) moyen par exploitation a augmenté de 6 % entre 2010 et 2020 (59 956 € en 2010, 63 900 € en 2020).

Le PBS représente le chiffre d'affaires potentiel d'une exploitation, hors toute aide, et consiste en une valeur multipliée par hectare ou par tête d'animal. Ce n'est donc pas un résultat économique observé, mais un ordre de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation.

Cependant, l'agrandissement ne fournit pas autant de production potentielle que les exploitations ayant disparu, car le PBS global du département a tout de même diminué de 5 % entre 2010 et 2020 (158 millions en 2010 ; 151 millions en 2020).

Les petites exploitations demeurent majoritaires, mais diminuent au profit des exploitations moyennes

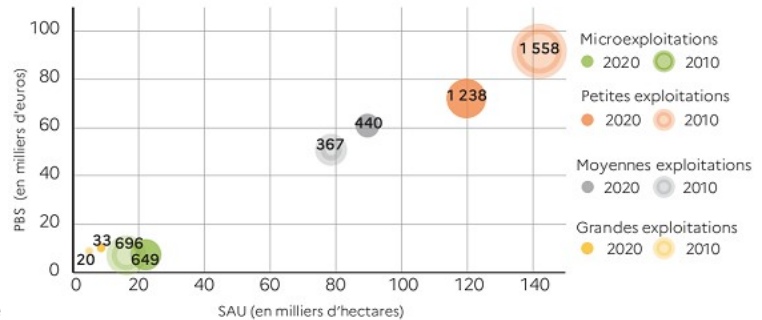
En 2020, 80 % des exploitations lozériennes sont de taille micro (27 % des EA) et petite taille (52 % des EA), c'est-à-dire dont le potentiel de production brute standard (PBS) est inférieur à respectivement 25 000€ et 100 000 € annuels (voir Figure 1).

Au niveau national, les micro exploitations représentent 30 % du nombre d'exploitation, et les petites exploitations 26 % (source : « Analyses et perspectives agricoles », n°2207, juillet 2022, APCA).

Les petites exploitations diminuent de toutes parts en Lozère : -21 % d'effectif entre 2010 et 2020, -16 % de SAU et -21 % de PBS.

Les exploitations moyennes représentent 18 % des EA et tous les voyants sont au vert : +20 % en nombre, +14 % de SAU, +20 % de PBS, entre 2010 et 2020.

Les grandes exploitations quant à elles, sont passées de 20 EA en 2010 à 33 en 2020.



Champ : Lozère, hors structures gérant des packages collectifs

Note de lecture : En 2010, 1 558 exploitations sont de petite taille et représentent 141 879 hectares pour une PBS totale de 91 740 k€. En 2020, ce sont 1 238 exploitations qui sont de petite taille et représentent 119 725 hectares pour une PBS totale de 72 201 k€.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 1: Répartition de la PBS, de la SAU et des effectifs selon la taille économique des exploitations en 2010 et 2020 en Lozère

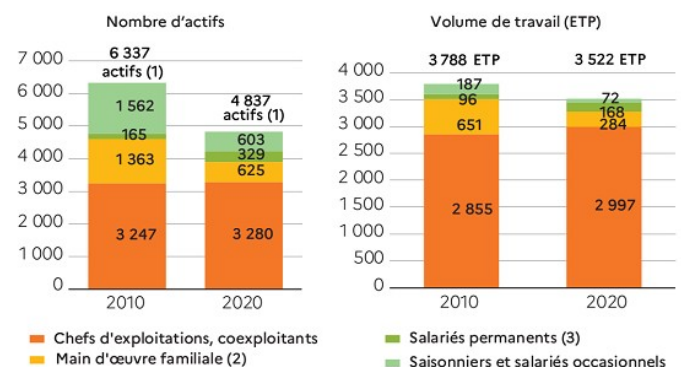
Source : RA2020 - Lozère - L'élevage de bovins et d'ovins reste prédominant - Agreste Études n°11 - Juillet 2022, <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-lozere-l-elevage-de-bovins-et-d-ovins-reste-predominant-agreste-etudes-a7140.html>

Une diminution de la main d'œuvre des exploitations agricoles et un alourdissement du travail des chefs d'exploitations

La main d'œuvre globale des EA en Lozère a diminué de 24 % entre 2010 et 2020 ; ce qui s'explique par la baisse de la main d'œuvre saisonnière (- 39%) et la main d'œuvre familiale (- 46%) (voir Figure 2).

Une partie de cette perte est rattrapée par l'augmentation du nombre de chefs d'exploitations agricoles ou coexploitants (+1 %) et des salariés permanents (+99%).

Les chefs d'exploitations et les coexploitants constituent ainsi 68 % des actifs agricoles de Lozère en 2020, contre 51 % en 2010. Ils deviennent ainsi de plus en plus majoritaires dans la main d'œuvre des EA.



Champ : Lozère, hors structures gérant des packages collectifs

(1) hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

(2) membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet), hors coexploitants ou associés actifs familiaux

(3) hors famille

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 2: Main d'œuvre des exploitations agricoles en Lozère, nombre d'actifs et d'ETP par catégorie en 2010 et 2020

Source : RA2020 - Lozère - L'élevage de bovins et d'ovins reste prédominant - Agreste Études n°11 - Juillet 2022, <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-lozere-l-elevage-de-bovins-et-d-ovins-reste-predominant-agreste-etudes-a7140.html>

En rapportant le nombre d'actifs au volume de travail, on s'aperçoit qu'en une décennie les chefs d'exploitations et coexploitants ont vu un allongement de leur temps de travail : en 2010, un chef d'exploitation ou coexploitant représente 0,8 ETP (équivalent temps plein, correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière) et 0,9 ETP en 2020.

Ces chiffres s'expliquent par le fait qu'au niveau national en 2018, un agriculteur sur cinq a une activité salariée en dehors de l'exploitation.

DIAGNOSTIC

- LES PRODUCTEURS - 2

Une situation qui reste enviable par rapport à la situation nationale

La Lozère reste un des départements les plus agricoles de France. L'agriculture représente 9,8 % des emplois en Lozère, contre 2 % au niveau national (INSEE 2018). Les actifs agricoles représentent 6 % de la population lozérienne (enfants, étudiants, chômeurs, retraités compris) en 2020, contre 1,5 % en France en 2019 (voir Figure 3).

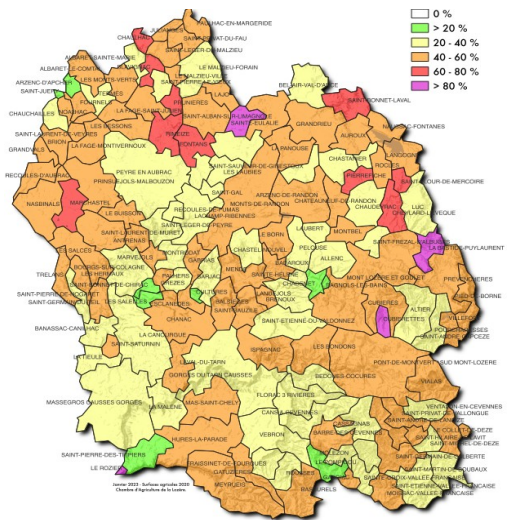
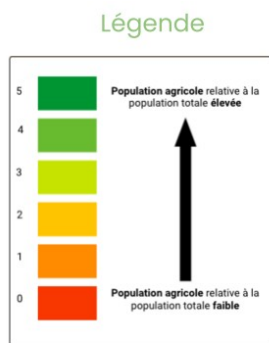


Figure 4: Pourcentage d'agriculteurs de plus de 57 ans, toutes productions confondues, par commune

Source : carte réalisée par la Chambre d'Agriculture de Lozère, 2023



> Champ : France entière (hors DROM)

> Source : Indicateur CRATER par Les Greniers d'Abondance, Licence CC BY-NC 2.0

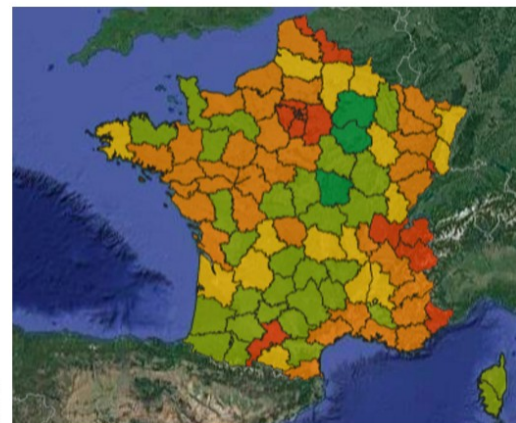


Figure 3: La part d'actifs agricoles dans la population du territoire par rapport à la moyenne nationale (1,5%)

NB : Pour rendre compte de la dynamique d'évolution, le score obtenu par département est ajusté avec un bonus ou un malus en fonction de l'évolution de cette part d'actifs agricoles observée entre 1990 et 2010. Source : 1^{er} baromètre de la résilience alimentaire, Conseil National pour la Résilience Alimentaire, 2022

Mais une menace sur le renouvellement des générations

Cependant, les départs à la retraite à venir doivent s'anticiper pour que cette situation plutôt favorable cesse de se détériorer (voir Figure 4). 22 % des exploitations agricoles ont un chef d'exploitation âgé de plus de 60 ans en 2020.

Actuellement, en Lozère 0,85 agriculteurs s'installent pour 1 agriculteur qui part en retraite (chiffres Chambre d'Agriculture Lozère, 2022).

Et une rémunération du métier très peu attractive

En France, les agriculteurs sont en moyenne plus pauvres que les français moyens : 18 % des ménages agricoles français vivent sous le seuil de pauvreté (13 000 € par an pour une personne seule en 2018), contre 13 % des ménages ayant une activité autre qu'agricole.

Cela se confirme en Lozère : les ménages agricoles lozériens ont un niveau de vie médian inférieur au niveau de vie médian français, qui est d'environ 22 000 € par an (voir Figure 5).

De plus, les ménages agricoles de territoire de production animale, et notamment bovin viande, comme la Lozère, sont plus pauvres que les autres ménages agricoles (voir Figure 6).

En 2018, seulement 11 300 € de revenu par ménage dans les territoires d'élevage de bovins viande est tiré de l'activité agricole (subventions comprises).

Le reste du revenu provient de salaires (activité secondaire de l'agriculteur - un agriculteur sur cinq - ou activité du conjoint) ; d'autres revenus tels que le tourisme à la ferme, ou du patrimoine (fermages).

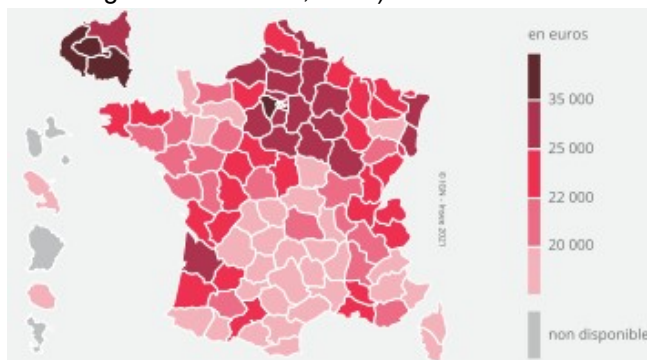


Figure 5: Niveau de vie annuel médian des ménages agricoles en 2018

Source : Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage, Insee Première n° 1876 – Octobre 2021

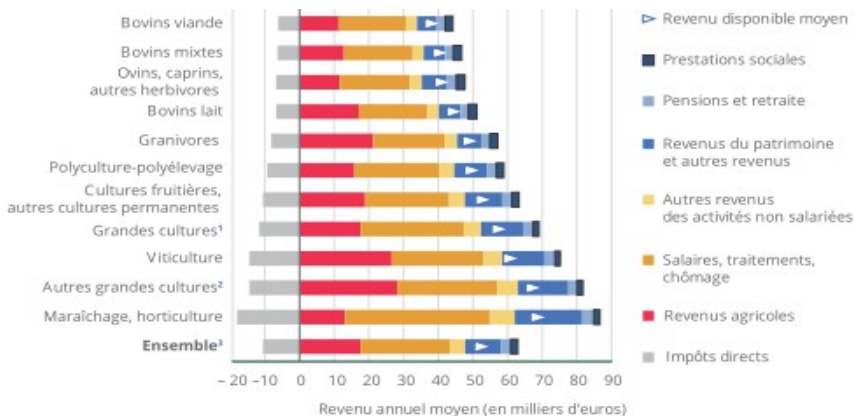


Figure 6: Décomposition du revenu disponible moyen des ménages agricoles selon la production agricole dominante du territoire en 2018

Source : Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage, Insee Première n° 1876 – Octobre 2021

DIAGNOSTIC

- PRODUCTION AGRICOLE - 1

Un territoire agricole

La Lozère compte 2 360 exploitations qui travaillent 48 % du territoire. La forêt couvre 45 % du territoire. A titre de comparaison, en Occitanie, l'agriculture utilise 36 % du territoire et la forêt 43 %

92 % de la Surface Agricole Utile (SAU) est composée de prairies, 6 % de céréales et oléoprotéagineux, dont une partie est destinée à l'élevage.

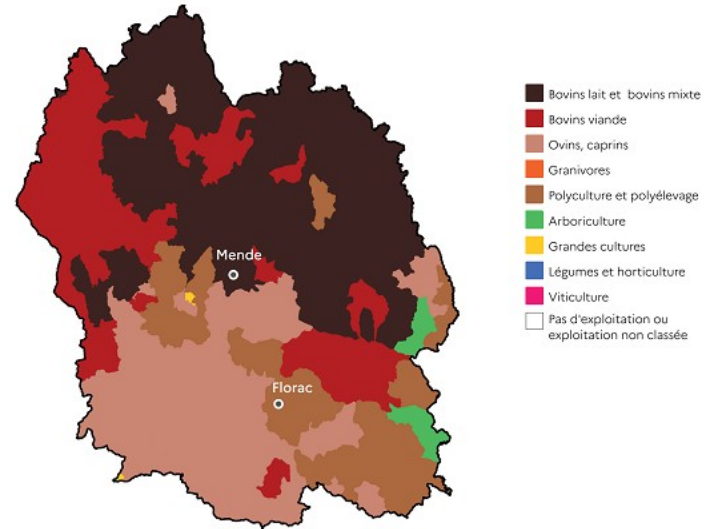
Le département se découpe en 4 territoires atypiques (voir Figure 1).

L'Aubrac est un espace pastoral dont les exploitations sont spécialisées en élevage de bovins allaitants.

La région des Causses et Vallées se caractérise par des exploitations ovines et caprines.

Dans le territoire de la Margeride et Mont-Lozère ce sont principalement des exploitations bovines lait et mixte, sauf dans le sud de ce territoire dans lequel les exploitations sont spécialisées en bovins viande.

Dans les Cévennes, les exploitations se sont diversifiées en polyculture, en polyélevage, en élevage de granivores (poules...) et en arboriculture.

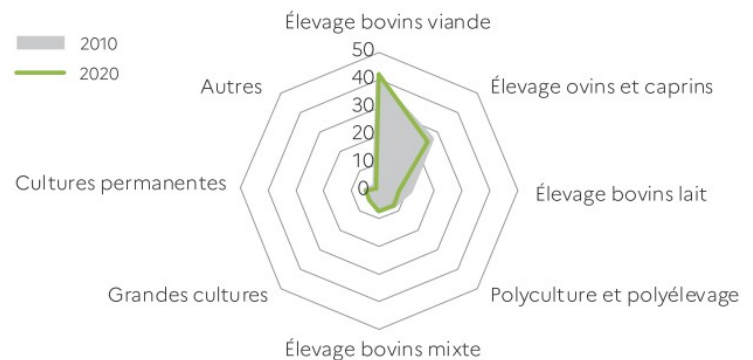


Sources : ©IGN BD/CARTO© IGN ROUTES 500 *Données Agreste Recensement agricole 2020*Protocole IGN/MAAF 2011

Figure 1: Orientation technico-économique des communes de la Lozère en 2020
Source : Agreste, RA 2020 n°11, juillet 2022

La Lozère pourrait théoriquement nourrir 1,9 fois sa population actuelle, au vu de sa surface agricole.

En bovin viande (4 élevages sur 10), les ventes sont destinées à 83 % pour l'élevage (dont 75 % sont des broustards à destination de l'Italie pour engraissement) et 17 % pour la boucherie. (source : Chambre d'Agriculture Lozère). La raison pour laquelle la plupart des agriculteurs n'engraissent pas eux mêmes leurs broustards est principalement à un climat et/ou des sols aux caractéristiques agronomiques ou physiques (pentes, rochers) défavorables aux productions végétales, qu'elles soient à destination humaine ou pour l'engraissement animal. L'élevage permet en revanche de valoriser ces zones, favorables à la pousse d'herbe consommée par les animaux, notamment les mères. Les animaux « finis à l'herbe » sont en effet peu développés. La Lozère a donc modelé ses productions agricoles sur ses forces.



Champ : Lozère, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 2: Répartition des exploitations agricoles lozériennes selon leur orientation technico-économique (en % des EA)

Source : Agreste, RA 2020 n°11, juillet 2022

Une terre d'élevage qui se spécialise de plus en plus vers les bovins viande

8 exploitations sur 10 sont spécialisées dans la production animale, dont la moitié en élevage bovin viande (4 EA sur 10) (voir Figure 2).

Les bovins viandes représentent un tiers du chiffre d'affaires agricole lozérien, en 2019 (voir Figure 3). Le nombre d'exploitations d'élevage bovin viande a diminué de 3 %. Cependant, le cheptel a progressé de 3 % ; les exploitations sont donc plus grosses.

Par ailleurs, le nombre d'exploitations orientées dans l'élevage de bovins laits ou ovins/caprins a chuté de 40 % entre 2010 et 2020.

Globalement, malgré la hausse du cheptel bovin viande, le cheptel départemental est en baisse de 3 % entre 2010 et 2020 (- 49 00 unités gros bovins, UGB), dû aux pertes en ovin/caprins et bovins lait.

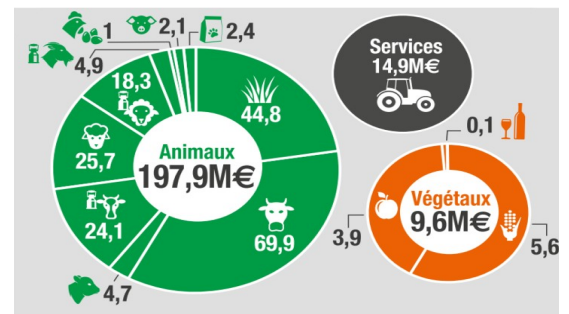


Figure 3: Répartition du chiffre d'affaires agricole selon les productions, en millions d'euros

Source : L'Agriculture en bref, Lozère, édition 2021, Chambre d'Agriculture Occitanie

DIAGNOSTIC

- PRODUCTION AGRICOLE - 2

Et des cultures végétales très minoritaires

Le nombre d'exploitations à spécialisation maraîchère et horticole a diminué de 26 % entre 2010 et 2020 (Source : Agreste, RA 2020 n°11, juillet 2022).

Sur la base des déclarations PAC 2022, 35 ha sont déclarés en légumes et petits fruits. D'après CRATER, un outil de diagnostic au service de la transition agro-alimentaire des territoires créé par les Greniers d'abondances à partir du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des Surfaces agricoles nécessaires pour couvrir la consommation de la population (PARCEL, 2019) (disponible sur <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic/lozere/indicateurs/adequation-theorique-production-consommation>), la production maraîchère locale représente 14 % de la consommation en légumes de la population lozérienne. En effet, 254 hectares de maraîchage seraient théoriquement nécessaires pour nourrir la population lozérienne. La production de pommes de terre déclarée à la PAC (106 ha) fournit 24% des besoins théoriques des lozériens ; il faudrait à priori 433 hectares de pommes de terres.

35 % des exploitations agricoles sous signe de qualité

En 2020, 18 % de la surface agricole lozérienne est en agriculture biologique (Source : L'Agriculture en bref, Lozère, édition 2021, Chambre d'Agriculture Occitanie) contre 9,5 % au niveau national. Cela représente 361 exploitations, soit 15 % des exploitations lozériennes (Source : Agreste, RA 2020 n°11, juillet 2022), contre 12 % au niveau national (voir figure 4).

Logiquement, 83% de cette surface biologique est destinée à l'élevage (pâturages et cultures fourragères). (Source : Agence Bio / OC, 2021).

La Lozère compte 11 SIQO, signes d'identification de la qualité et de l'origine (IGP, Labels Rouges, AOP), principalement sur des produits carnés ou laitiers. 470 exploitations lozériennes, soit 20 % des exploitations du département, sont sous SIQO, hors agriculture biologique (Source : Agreste, RA 2020 n°11, juillet 2022). Bien que bien pourvu, d'autres départements d'Occitanie le sont encore plus, notamment les départements viticoles (voir figure 5). Plusieurs marques ou mentions valorisantes existent également en Lozère (voir diagnostic « Transformation alimentaire et filières »).

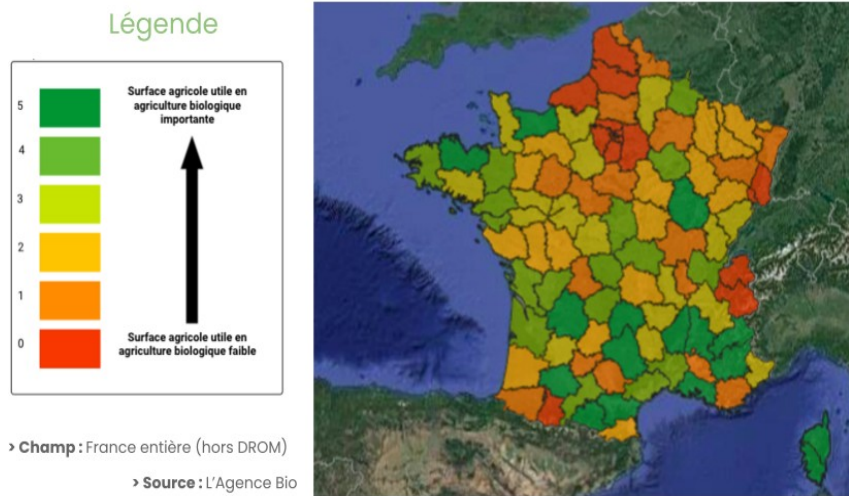


Figure 4: Population agricole en bio ou en conversion par rapport à la population totale, par département. Source : 1^{er} baromètre de la résilience alimentaire, CNRA, édition 2022

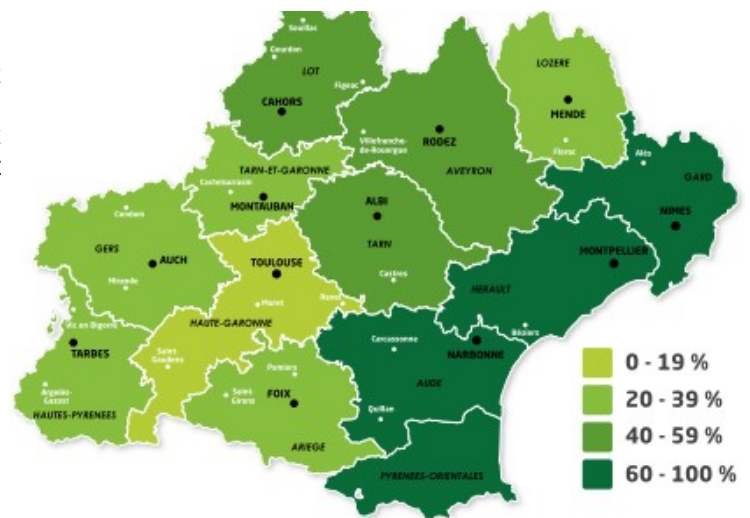


Figure 5: Part des exploitations sous SIQO par département d'Occitanie. Source : Observation économiques des SIQO, IRQUALIM, 2018

Un territoire préservé des traitements phytosanitaires

Du fait d'une SAU majoritairement en prairies, et de bonnes pratiques générales, la Lozère est plutôt préservée de la pollution phytosanitaire des sols et des eaux (voir Figure 6).

Les engrais de synthèse ne sont pas considérés comme des traitements phytosanitaires et sont donc exclus de l'analyse que propose la figure 6.

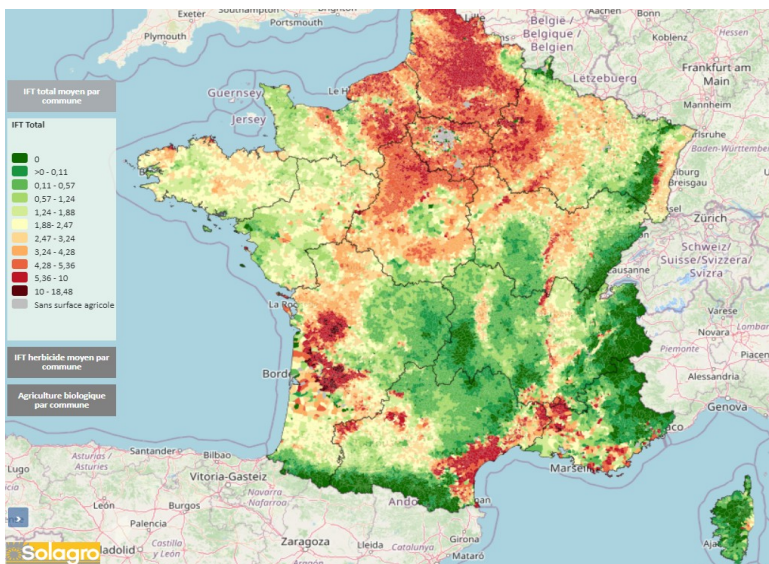


Figure 6: Indice de fréquence de traitement phytosanitaire des surfaces agricoles. Source : Solagro, carte Adonis. L'indice se rapporte aux seules surfaces agricoles de la commune, quelle que soit la part de la surface agricole du territoire communal. L'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) correspond au nombre de doses de produits phytosanitaires appliquées par hectare pendant une campagne culturale. L'IFT communal correspond à la moyenne des IFT par culture. L'IFT total (hors biocontrôle) concerne tous les types de produits de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences, autres).

DIAGNOSTIC - TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET FILIÈRES DE QUALITÉ - 1

Les outils de transformation sont à l'interface entre la production et la distribution, et représentent en cela un maillon essentiel de la filière.

Les informations du texte proviennent en grande partie de l'« Observatoire des filières, des entreprises, des produits », de la Chambre d'Agriculture de Lozère, édité en mai 2021.

Les entreprises artisanales privées

Les boulangeries forment le gros des artisans, avec 100 entreprises recensées soit 41 % des entreprises de transformation privées (voir Figure 1).

Hormis ce cas particulier, les outils de transformation privés présents en Lozère sont principalement tournés vers les produits animaux. La transformation de la viande occupe 26 % des entreprises de transformation privées (bouchers compris), et la transformation des produits laitiers seulement 6 %, mais emploi 42 % des salariés du secteur. La fromagerie du Massegros emploie à elle seule 24 % des salariés des entreprises artisanales (240 personnes).

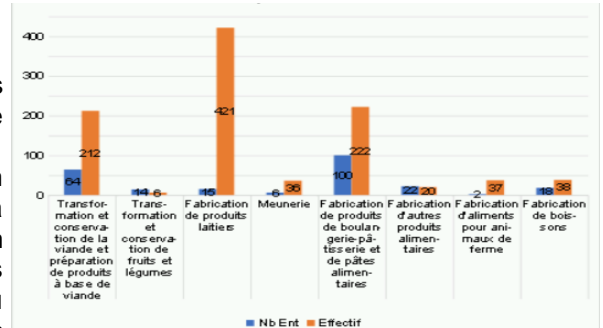


Figure 1: Répartition des entreprises de fabrication alimentaire par famille d'activité
 Source : graphique réalisé par la CCI Lozère – 2022 - données du RCS et du RM, codes APE de l'INSEE

A ces entreprises artisanales privées, s'ajoutent les ateliers des agriculteurs-transformateurs, que ce soit des ateliers privés ou collectifs (voir suite du diagnostic).

Les filières de qualité

La marque "De Lozère" garantit le respect d'un cahier des charges et la caractéristique « locale » du produit et de ses étapes de transformation.

La marque "Lozère Gourmande" valorise le savoir-faire des artisans locaux.

La mention "Produit de montagne" valorise les productions d'altitude.

La marque "Valeurs Parc" du Parc naturel régional Aubrac et « Esprit parc national » du parc national des Cévennes valorisent les produits issus de leurs territoires et respectant un cahier des charges.

La filière lait

La Lozère accueille une douzaine d'ateliers de transformation laitière (voir Figure 2), tournés vers l'exportation nationale ou internationale. A cela s'ajoute les ateliers de transformation individuels.

Lait de vache : 6 % du lait de vache produit en Lozère est transformé en Lozère seulement.

31 producteurs de lait de vache sur 362 (8%) transforment eux-mêmes au moins une partie de leur production.

80 exploitations sont sous SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine) : AOP Laguiole, AOP Bleu des Causses, AOP Bleu d'Auvergne.

Lait de brebis : Les volumes collectés en Lozère sont transformés majoritairement en Lozère, et la Lozère transforme d'ailleurs plus de lait qu'elle n'en produit.

9 producteurs de lait de brebis sur 190 (5 %) effectueraient eux-mêmes la transformation de leur lait. Deux producteurs sur trois sont collectés par la filière AOP Roquefort. Différentes marques existent par ailleurs : Fédou (8 producteurs lozériens), Salakis, Lou Pérac...

Lait de chèvre : 60 producteurs de lait de chèvre sur 90 (66 %) transforment eux-mêmes au moins une partie de leur production. 60 % du lait lozérien est transformé en AOP Pélardon.

La filière viande

La Lozère accueille aujourd'hui 2 abattoirs tournés vers l'exportation nationale (voir Figure 3), et un abattoir mobile petits ruminants en projet sur le Sud Lozère. A cela s'ajoute une petite dizaine d'ateliers de découpe de la viande, collectifs ou particuliers. La Lozère compte en outre 33 boucheries dont 15 bouchers abatteurs (achat d'au moins une partie des animaux sur pied et travail de toute la carcasse).

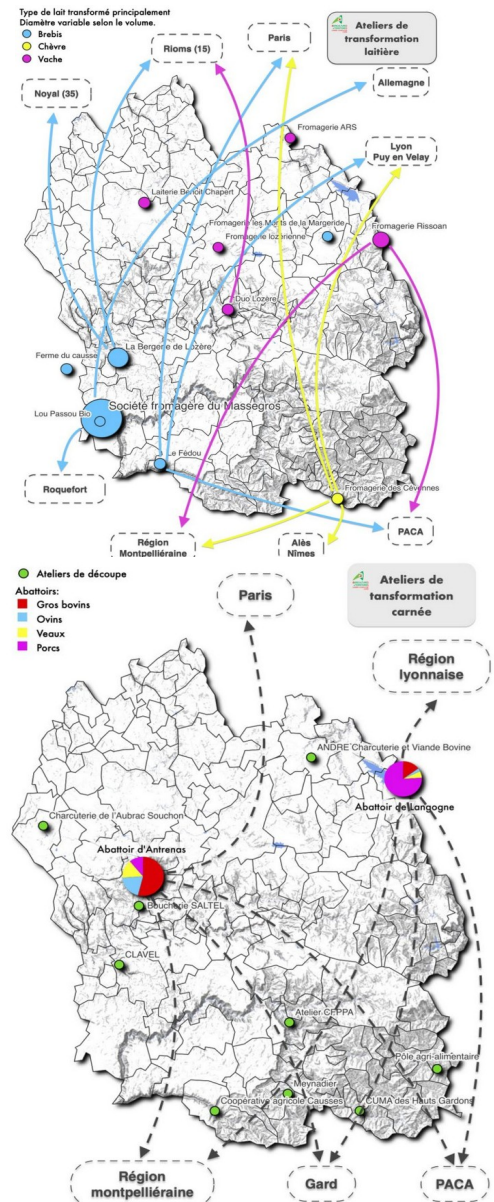


Figure 3: Les ateliers de transformation carnée
 Source : graphique réalisé par la Chambre d'Agriculture Lozère - 2023

DIAGNOSTIC – TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET FILIÈRES DE QUALITÉ – 2

Viande bovine : deux SIQO existent : IGP Fleur d'Aubrac et Label Rouge Bœuf Fermier d'Aubrac, et deux marques : Veau de Lozère et Tendre d'Oc.

Viande ovine : deux SIQO existent : IGP Agneau de Lozère et le Label Rouge Agneaux fermiers des Pays d'Oc.

Viande porcine : 60% des porcs produits en Lozère sont abattus à l'extérieur du département. Cependant, FABRE SA équilibre la balance en faisant abattre beaucoup de porcs auvergnats à Langogne. Un SIQO existe, le Label Rouge Porc Fermier d'Auvergne, et une marque : le Baron des Cévennes.

Autres filières animales : d'autres filières animales avec transformation sont à noter : la filière chasse (cervidés, sangliers) avec parfois transformation (pâté...), les volailles fermières avec parfois des tueries individuelles, le miel (IGP miel des Cévennes) avec transformation à la ferme fréquente (hydromel, pain d'épice), et la pisciculture, notamment à Villefort, Florac et la Canourgue.

Les filières végétales

La Lozère comporte une vingtaine d'outils de transformation sur la filière végétale (voir Figure 4).

Châtaigne : la Lozère est le troisième département producteur de châtaigne de France, avec 190 agriculteurs recensés. Un SIQO existe, l'AOP « Châtaigne des Cévennes ».

Filière céréalière : trois filières céréalières ont déposé une marque : « La Méjeanette » par le Moulin de la Borie à Hure-La-Parade, « La Louissette » par le moulin de la Vernède à Mende, et la farine du « Seigle des Terres de Margeride » par le moulin d'Antoine (Cantal).

Pommes : 24 hectares en Lozère, avec une marque existante : « Jus de Pomme 100 % Cévennes ».

Maraîchage : deux collectifs de producteurs existent avec une démarche de qualité, qu'elle soit déposée via une marque ou non : les Pépites de l'Aubrac (pommes de terre) et la filière Thé d'Aubrac, dont une partie est transformée en cosmétiques, sirops, biscuits. Enfin, plusieurs entreprises locales permettent la transformation des PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales), en huiles essentielles ou cosmétiques.

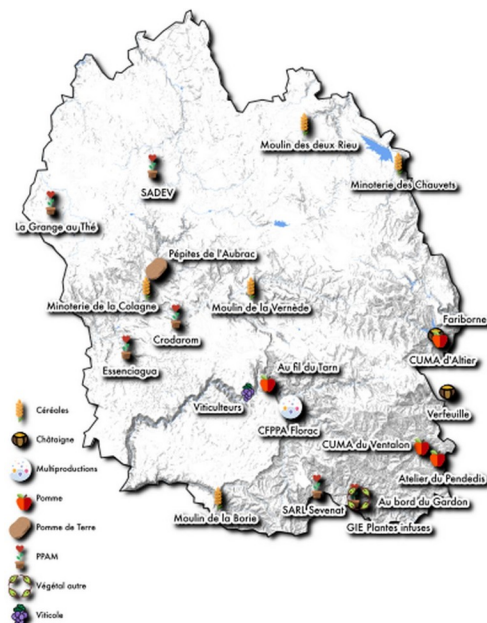


Figure 4: Les ateliers de transformation végétaux
Source : graphique réalisé par la Chambre d'Agriculture Lozère - 2023

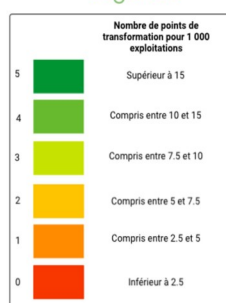
Un département moins bien doté qu'il n'y paraît en outils de transformation

Comparé au nombre d'exploitation, la Lozère dispose d'un bon nombre d'outils de transformation (voir Figure 5).

Cependant, la densité de population en Lozère est de 14,8 habitant par km² en 2020, densité la plus faible de France. Ainsi, la population agricole, bien que nombreuse par rapport au reste de la population, reste relativement faible (voir Figure 6). Aussi, malgré ce beau score apparent, le maillage en outil de transformation pourrait être amélioré. Les agriculteurs se plaignent de devoir parcourir de nombreux kilomètres pour faire transformer leurs produits.

La principale difficulté reste la rentabilité de ces outils de transformation, au vu de la faible densité des exploitations agricoles.

Legende



> Champ : France entière (hors DROM)

> Source : ObsAT - INRAE - RMT Alimentation Locale (sept. 2022)

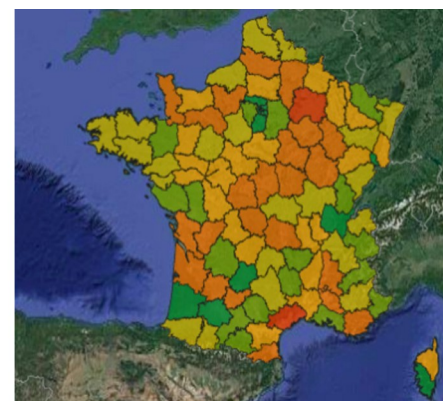


Figure 5: Nombre d'équipements de transformation par rapport au nombre d'exploitations

Source : 1^{er} BAROMÈTRE DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE, Édition 2022, Conseil National pour la Résilience Alimentaire CNRA

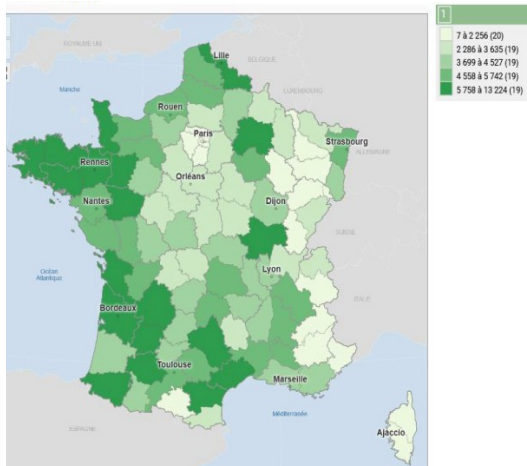


Figure 6: Exploitations agricoles par département (2020)

Source : RECENSEMENT AGRICOLE 2020 - Chiffres clés - Didier CARAES (APCA, SERP) - 16 mai 2022

DIAGNOSTIC

- LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE EN LOZÈRE - 1

Un maillage important de petits commerces

Les commerces de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire sont importants dans les circuits de distribution alimentaires (voir Figure 1).

81 % d'entre eux ont une surface de vente inférieure à 400 m² (voir Figure 2), contre 63 % au niveau national en 2009 (Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281004>).

Ces commerces de moins de 400 m² réunissent 22 % des actes d'achats alimentaires des ménages lozériens, contre 14 % au niveau national (Source : Étude sur les comportements d'achats des ménages en Occitanie – Lozère – 2020, étude commandée par la CCI Lozère, réalisée par le cabinet Aid).

La faible densité de population de la Lozère explique leur importante présence sur le territoire et leur utilisation relativement importante par les lozériens.

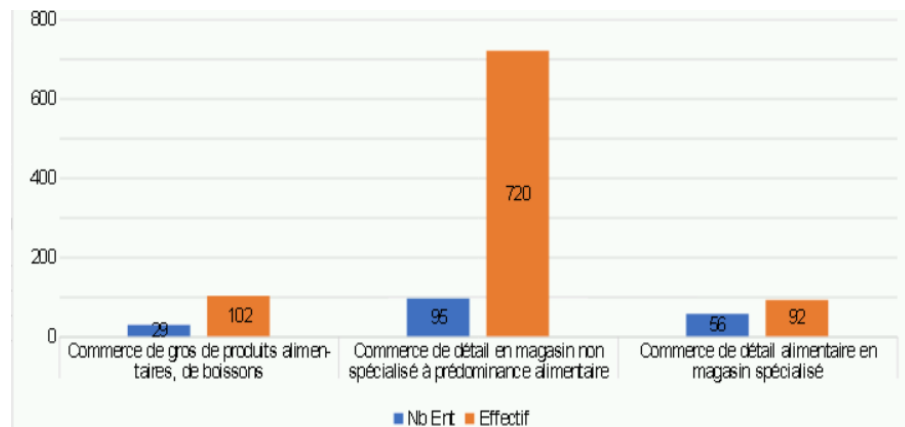


Figure 1: Répartition des entreprises de la distribution alimentaire par famille d'activité

Source : analyse de la CCI – 2022 - données du RCS et du RM, codes APE de l'INSEE

Définitions :

Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire : commerce de détail d'une large gamme de produits, avec toutefois une prédominance des produits alimentaires (supérettes, hypermarchés...).

Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé : primeurs, poissonneries, boulangeries ou pâtisseries sans activité de fabrication, boissons, chocolatiers...

Un territoire où les grandes surfaces sont dominantes

Les supermarchés et les hypermarchés fournissent 90 % des emplois de ce secteur (voir Figure 2) et cumulent 73 % des achats alimentaires des lozérien(ne)s.

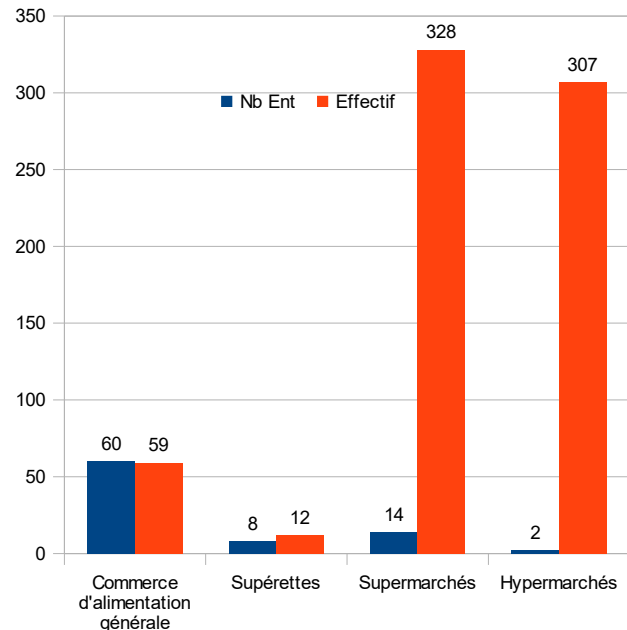


Figure 2: Les caractéristiques des commerces de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Source : analyse de la CCI – 2022 - données du RCS et du RM, codes APE de l'INSEE

Définitions :

Commerce d'alimentation générale : surface de vente inférieure à 120 m²

Supérettes : surface de vente comprise entre 120 et 400 m²

Supermarchés : réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65 % des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2500 m²

Hypermarchés : surface de vente égale ou supérieure à 2500 m²

Une part importante de la population dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires, hors circuits courts

D'après l'outil de diagnostic CRATER, et à partir des Base permanente des équipements (INSEE, 2020), Base des commerces (OpenStreetMap, 2021) et Données carroyées (INSEE, 2015), 47 % de la population lozérienne est théoriquement dépendante de la voiture pour effectuer ses courses alimentaires, contre 24 % en France. Cet indicateur correspond à la part de la population du territoire qui est située à plus de 2 km à vol d'oiseau (donc difficilement atteignable à vélo) du plus proche commerce, pour chacun des commerces suivants : les commerces généralistes (épicerie, supermarché...), les boulangeries/pâtisseries, les boucheries/charcuteries/poissonneries et les autres commerces spécialisés (commerces spécialisés autres que les 2 précédents, c'est-à-dire fromagerie, primeur...), hors circuits courts et marchés de plein vent.

DIAGNOSTIC - LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE EN LOZÈRE - 2

Dans 84 % des communes du territoire, plus de la moitié de la population est théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires. En France, c'est 75 % des communes qui sont dans cette situation.

A titre d'exemple, la distance moyenne, à vol d'oiseau, entre le domicile et le commerce alimentaire généraliste le plus proche est de 2,1 km.

(Source : <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic/lozere/maillons/consommation>).

Des circuits courts présents, mais rencontrant les mêmes difficultés que les outils de transformation, du fait d'une faible densité de population

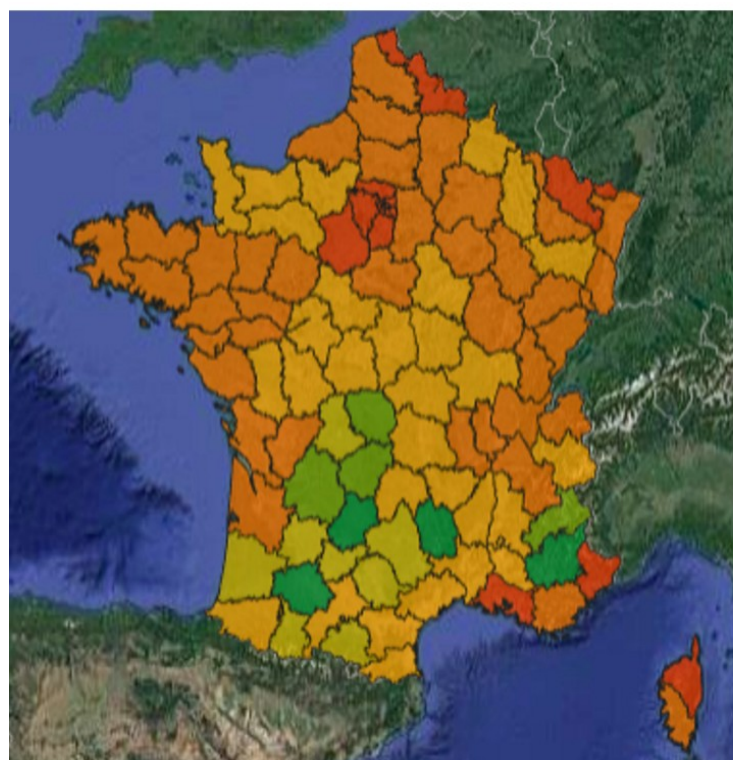
A ces circuits de distribution classiques s'ajoutent 680 exploitations agricoles en circuit court en 2020, dont 590 pratiquant la vente directe (Source : agreste | ÉTUDES | JUILLET 2022 No 11), et une cinquantaine de marchés de plein vent permanents (Source : <https://lozere.cci.fr/sites/default/files/upload/PLAQUETTE%20FOIRES%20ET%20MARCHES%202022.pdf>).

Ces circuits courts cumulent 4 % des achats des lozérien(ne)s, et 5 % au niveau national.

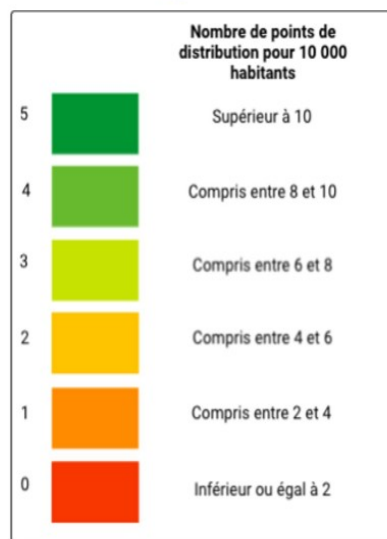
Pourtant, par rapport à la situation nationale, les circuits courts apparaissent comme bien développés en Lozère (voir Figure 3).

Mais la difficulté est la même que pour les outils de transformation : une densité de population très faible, donc un maillage en circuit court pouvant être amélioré. Les consommateurs se plaignant de devoir parcourir de nombreux kilomètres pour faire leurs achats en circuits courts.

De plus, une partie des points de vente en circuits courts rencontrent des difficultés économiques et certains marchés de plein vents une fréquentation déjà trop réduite.



Légende



> **Champ** : France entière (hors DROM)

> **Source** : ObsAT - INRAE - RMT Alimentation Locale (sept. 2022)

Figure 3: La présence de réseaux de distribution en circuit de proximité

Source : 1er BAROMÈTRE DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE, Édition 2022, Conseil National pour la Résilience Alimentaire CNRA

DIAGNOSTIC

- LA CONSOMMATION EN LOZÈRE - 1

Goût, santé, absence de contaminant, local et prix : les cinq premiers critères d'achat des produits alimentaires des Français

Une étude menée en 2019 par Nutrinet Santé sur 22 366 participants révèle que le « local et production traditionnelle » est le quatrième critère de choix des consommateurs, devant le critère « prix » mais derrière le « goût » (en première position), « la santé », puis « l'absence de contaminants ».

Une attention portée au local peut être plus prégnante en Lozère

Une enquête en ligne a été conduite entre juin et juillet 2023 par le Département de la Lozère. Le questionnaire s'adressait à tous les habitants de la Lozère, soit 76 600 personnes (Insee 2022).

Le questionnaire a obtenu 830 réponses, il a donc une bonne représentativité avec une marge d'erreur de 5 %¹, et un niveau de confiance de 99 %² (Source : <https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size/>).

A la question « Mieux manger, pour vous, c'est quoi ? », la première réponse est « C'est manger local » (47 % des répondants, soit 398 réponses) (voir Figure 1).

Il ne s'agissait certes pas de questionner les critères de choix à l'œuvre chez les consommateurs lors de leurs achats, comme lors de l'étude Nutrinet Santé de 2019. Cependant, ce retour permet de poser l'hypothèse que les lozérien(ne)s seraient plus sensibles à la consommation locale que les consommateurs/trices d'autres départements.

Les débats menés par la suite ont permis de révéler que les lozérien(ne)s avaient une excellente image des productions locales, qu'ils souhaitaient pouvoir consommer plus de produits locaux, qu'ils estiment de qualité, dans une relation vertueuse avec les agriculteurs, au point de vue social et économique.

Mais une tendance nationale qui ne va pas dans le sens de la relocalisation de la production

Les importations agricoles et agroalimentaires représentent environ 20 % de l'alimentation nationale. Ces importations ont doublé entre 2000 et 2019 (Source : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/10/hcp_ouverture-n7-grande_puissance_agricole.pdf).

Les circuits de distribution fréquentés par les lozérien(ne)s

Les consommateurs lozériens consomment plus dans les petits commerces que la moyenne nationale, et un petit peu moins en circuits courts et marchés que la moyenne nationale (voir Figure 2).

La majorité des achats se fait donc en GMS, dont certains ont développé une belle offre de produits locaux.

Q1. "Mieux manger", pour vous, c'est quoi?

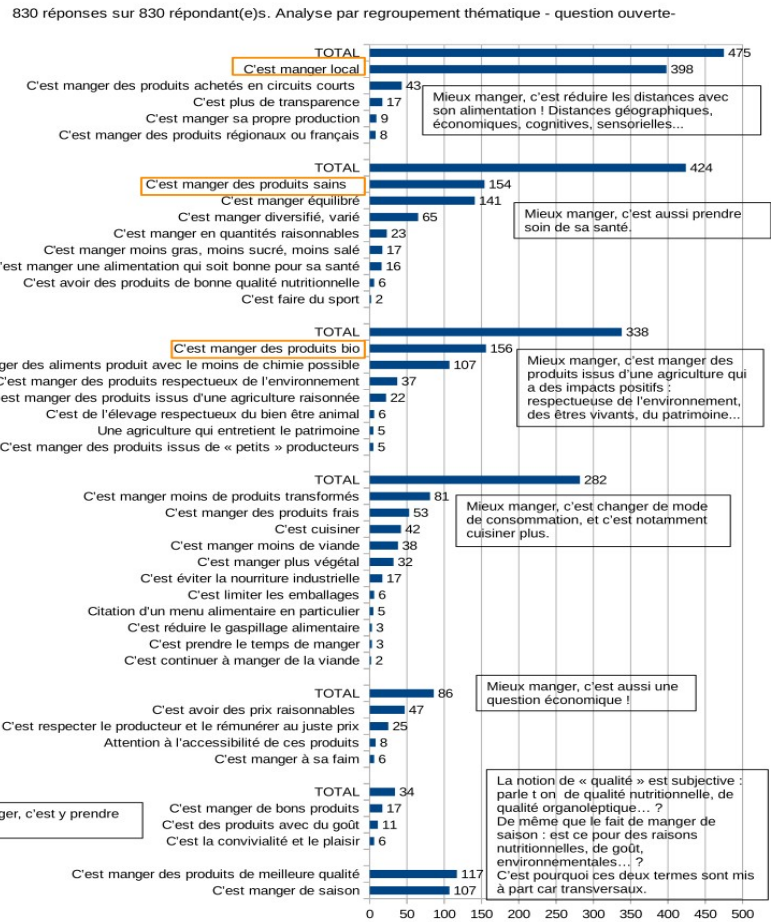


Figure 1: "Mieux manger", pour vous, c'est quoi?

Source : analyse des réponses libres au questionnaire en ligne diffusé par le Département en juin et juillet 2022, 830 réponses

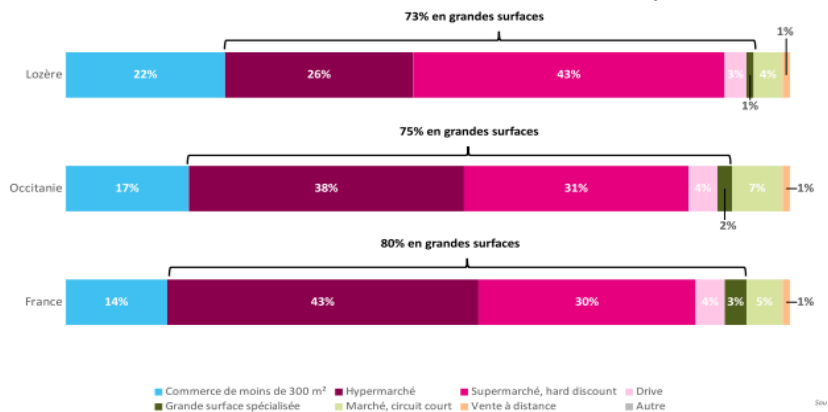


Figure 2: Circuits de distribution fréquentés par les ménages lozériens - actes d'achats pour les produits alimentaires

Source : Etude CCI Lozère – cabinet Aid – 2023

¹C'est-à-dire la certitude que les réponses reflètent bien l'opinion de notre population à plus ou moins 5 % (ex : 48 % personnes estiment que manger local c'est mieux manger, ce qui signifie en réalité que 43 à 53 % des personnes ont cette opinion, marge d'erreur comprise).

²C'est-à-dire la certitude que les réponses obtenues seraient les mêmes dans 99 % des cas, si nous prenions d'autres échantillons aléatoires de la population analysée.

DIAGNOSTIC

- LA CONSOMMATION EN LOZÈRE - 2

Une dépense « locale »

Du fait du maillage important de commerces alimentaires, 94 % des dépenses alimentaires effectuées par les lozériens sont réalisées en Lozère, alors qu'en moyenne, seulement 82 % des dépenses pour les produits de consommation courante sont réalisés en Lozère (voir Figure 3).

Trois pôles majeurs concentrent les achats de consommation courante : Mende, Saint-Chély et Marvejols. De plus petits pôles complètent le maillage : Langogne, Florac, et La Canourgue, avec un rôle de distribution alimentaire plus prédominant (voir Figure 4).

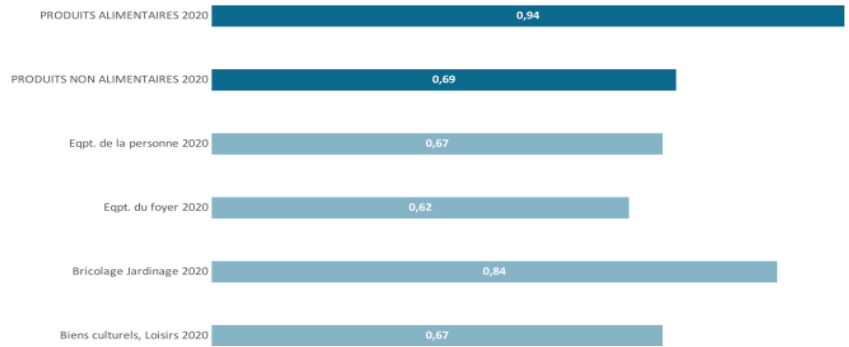


Figure 3: Part des dépenses de consommation courante réalisées à l'intérieur du département
Source : Etude CCI Lozère – cabinet Aid – 2023

Une pratique de l'autoproduction potentiellement en baisse

Concernant l'auto-production, les chiffres sont variables : 53 % des lozériens ont déclaré consommer leur propre production en 2013 (2013, IFOP, CD48, échantillon de 502 répondants représentatifs de la population), et seulement 17 % en 2017 (enquête du CD48, 729 répondants).

En France, en 2017, 20 % des ménages déclarent consommer leur propre production ou celle d'un autre ménage (Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5370353>). Cette autoconsommation représente en moyenne 20 % du budget alimentaire des ménages concernés par l'enquête de l'INSEE, en estimant la valeur des produits auto-consommés au prix de vente en magasin à cette période.

Cependant, la part de ménages français qui auto-consomme a baissé en 30 ans : elle était de 34 % en 1985.

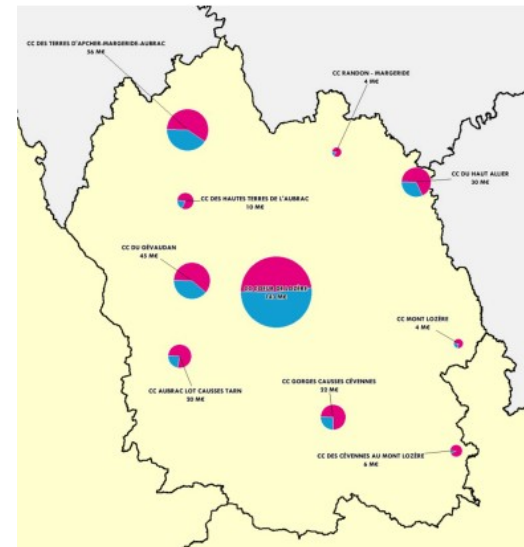


Figure 4: Chiffre d'affaires par agglomération
Légende : en rose, les achats alimentaires, en bleu, les achats courants non alimentaires
Source : Etude CCI Lozère – cabinet Aid – 2023

Au national, un budget alimentaire qui croît moins que les autres budgets de consommation

Le pouvoir d'achat des Français n'a cessé d'augmenter depuis les années 60, avec une baisse notable des dépenses de consommation en 2020 - première année du Covid (voir Figure 7).

Par habitant, le montant consacré à la dépense alimentaire à domicile a progressé de 1 470 €, en 1960, à 2 640 €, en 2007 (en euros constants de 2007), soit une augmentation de 80 % (Source : « Cinquante ans de consommation alimentaire », INSEE Première n°1568, 2015, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>).

Cependant, cette hausse est plus faible que pour les autres postes de consommation.

En effet, la croissance des volumes des dépenses alimentaires est de + 1,4 % en moyenne annuelle par habitant, alors que la croissance des volumes du budget total de consommation est de +2,5 % en moyenne annuelle.

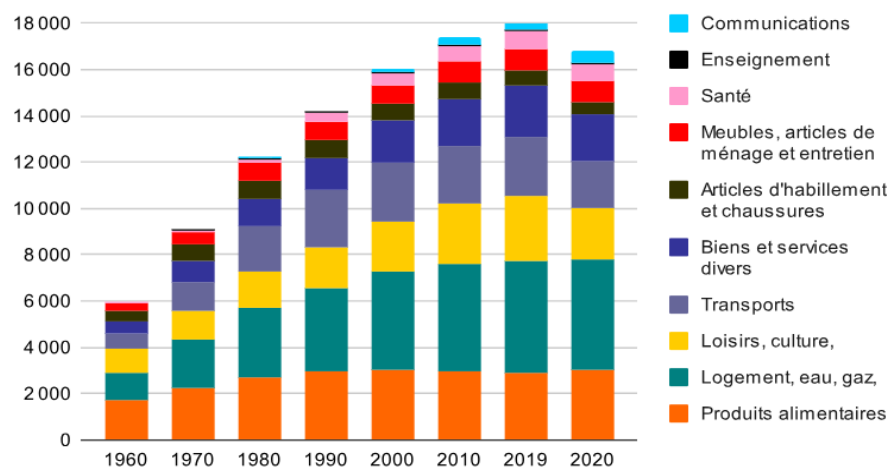


Figure 5: Evolution des dépenses de consommation des ménages, par fonction. En € par habitant
Source : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/le-mode-de-vie-des-menages-ressources/article/consommation-des-menages>

Cela s'explique par deux facteurs :

- les besoins en nourriture et en boissons sont naturellement limités et ne peuvent augmenter indéfiniment. A un moment, ils sont satisfaits ;
- en moyenne sur l'ensemble de la période 1960-2007, la hausse des prix alimentaires (+ 4,5 % par an) a été légèrement inférieure à l'inflation (+ 4,8 %).

DIAGNOSTIC

- LA CONSOMMATION EN LOZÈRE - 3

Au national, une évolution du comportement alimentaire en lien avec une diminution du temps de cuisine

Le fait que les dépenses alimentaires continuent de croître, même à un rythme faible, s'explique aujourd'hui pour l'essentiel par des phénomènes de transferts en faveur (1) de produits de meilleure qualité et (2) de produits de plus en plus transformés, au détriment de produits bruts, nécessitant plus de temps de préparation.

En effet, les ménages ont profondément modifié leur panier alimentaire depuis les années 1960 : la part des trois principaux postes (viande, fruits et légumes, pains et céréales) recule régulièrement (voir Figure 6).

À l'inverse, certaines dépenses prennent de plus en plus de place au sein du panier alimentaire : c'est le cas des plats préparés (pizza surgelées, desserts lactés, purée en poudre) : + 4,4 % par an en volume par habitant, des produits sucrés : + 1,2 %, et des boissons non alcoolisées.

En 1960, 86 % de la consommation alimentaire se faisait au domicile, les 14 % restant étant dépensé dans les restaurants, cantines, débits de boissons, etc. En 2014, la consommation alimentaire à domicile ne représente plus que 75 % du budget alimentaire.

Logiquement, on observe une réduction du temps de préparation des repas à domicile (- 25 % entre 1986 et 2010).

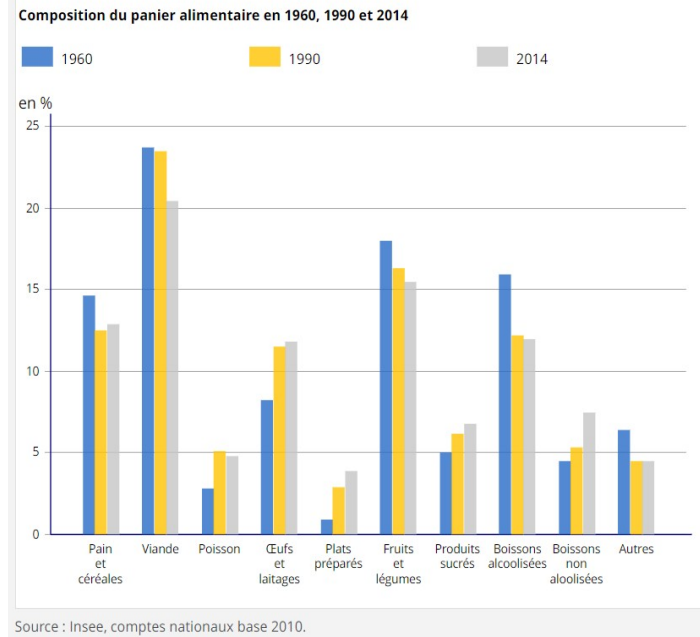


Figure 6: Evolution de la composition du panier alimentaire français
Source : « Cinquante ans de consommation alimentaire », Insee Première N°1568, 2015, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>

La restauration en Lozère

D'après une enquête menée par le Département de la Lozère durant l'été 2022, 239 établissements proposent de la restauration collective en Lozère, pour environ 17 400 repas servis quotidiennement.

40 % des établissements sont exploités en régie directe, ce qui est facilitant pour pouvoir choisir ses approvisionnements.

Ces établissements en régie directe procurent par ailleurs 84 % des repas (voir Figure 7).

Par extrapolation, la restauration collective fournirait approximativement 13 % des repas consommés en Lozère³. Les établissements de restauration collective en régie directe fournissent donc 11 % des repas consommés en Lozère.

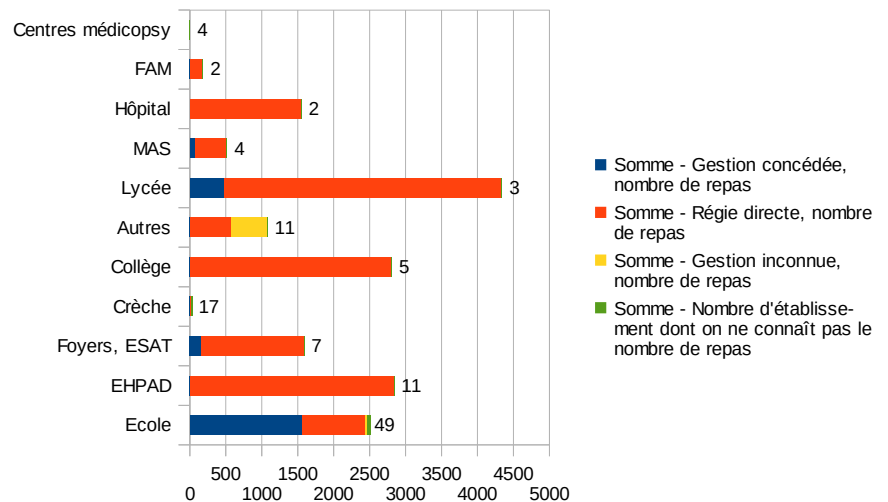


Figure 7: Nombre de repas par jour par type de structures avec restaurants collectifs en Lozère

Source : enquête du Département, été 2022.

Les chiffres affichés en bout des colonnes indiquent le nombre d'établissement dont on ne connaît pas le nombre de repas, par exemple : 49 écoles.

La case « Autre » comprend les centres d'accueil social, centres de loisirs, et autres centres d'accueils spécialisés.

Définitions : La régie directe est un mode de gestion d'un service public qui consiste en la prise en charge directe du fonctionnement de ce service par la personne publique qui l'a créé, avec ses propres moyens et ses propres agents. Elle s'oppose ainsi à la gestion concédée du service public, où la gestion du service est cédée à une entreprise extérieure.

La restauration commerciale comporte 868

établissements et fournit 11 % des emplois de la filière alimentaire, d'après les données du RCS et du RM, 2022.

³ Détails du calcul : en comptant 1 repas par jour et par personne pour 181 jours d'école pour les restaurants scolaires, 2 repas par jour par personne et 365 jours d'ouverture pour les établissements médico-sociaux, et un calcul personnalisé pour les établissements « Autres », il y aurait environ 7,3 millions de repas servis en restauration collective par an. 76 648 habitants, mangeant 2 repas par jours durant 365 jours, consomment approximativement 56 millions de repas par an.

DIAGNOSTIC

- LA CONSOMMATION EN LOZÈRE - 4

Une tendance de fond de l'augmentation de la précarité alimentaire, exacerbée par l'inflation

Le volume des achats de produits alimentaires des ménages a baissé de près de 8 % entre juillet 2022 et juillet 2023, selon l'Insee (Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7662762#graphique-conso-biens-g2-fr>). Les prix des produits alimentaires ont augmenté de plus de 11 % sur un an en août 2023.

Conséquence directe, une augmentation de la précarité alimentaire : en novembre 2022, 16 % de la population française ne mangeait pas à sa faim, un chiffre en hausse de quatre points par rapport à juillet 2022, selon une enquête publiée en mai 2023 par le Crédoc (Centre de recherche pour l'observation et les conditions de vie)

Le Crédoc estime par ailleurs que 45 % de la population subit une insuffisance alimentaire qualitative ; c'est-à-dire que ces personnes ont « assez à manger, mais pas toujours les aliments » qu'elles souhaiteraient manger. Les Banques alimentaires ont vu le nombre de recourants à leurs services augmenter de 9 % en un an, et tripler en 10 ans.

Le budget des consommateurs lozériens est plus faible qu'au niveau national

Il y a plus de personnes avec peu de ressources en Lozère qu'au niveau national : le taux de pauvreté des ménages lozériens est légèrement plus élevé que celui de la France métropolitaine (voir Figure 8).

La moyenne des ressources des foyers lozériens est inférieure à la moyenne nationale : la part des ménages fiscaux imposés en Lozère est plus faible de 9 points (voir Figure 8).

Indicateurs	Lozère	France métropolitaine
Nombre de ménages fiscaux	33 717	28 227 994
Part des ménages fiscaux imposés (%)	42,6	51,1
Médiane du niveau de vie (€)	20 940	22 400
Taux de pauvreté (%)	14,9	14,4

Figure 8: Indicateurs de revenus

Source :

<https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=dep.48&selgeo2=metro.1>

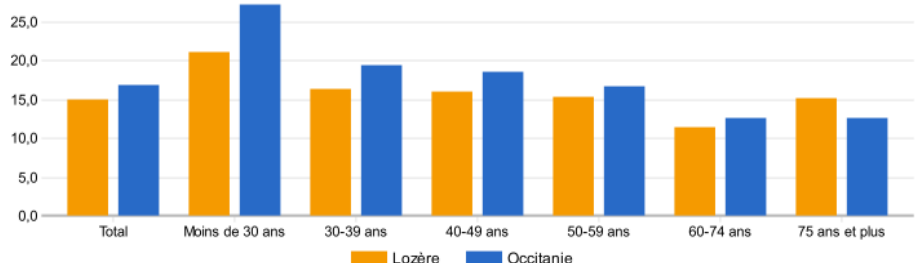
En conséquence, la médiane de niveau de vie est inférieure de 1 460 € par rapport au niveau national. (voir Figure Erreur : source de la référence non trouvée).

Hors profession agricole, le salaire-horaire net horaire moyen des lozériens est de 12,7€ contre 16,4€ en France, secteur privé et publique (Source : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=salrevact&report=r03>).

Les plus âgés sont les plus fragiles

Il est à noter que le taux de pauvreté des personnes âgées de plus de 75 ans en Lozère est plus élevé que celui l'ensemble de l'Occitanie (voir Figure 9), et cela se vérifie également au niveau national.

Cela s'explique potentiellement par le fait que le niveau de vie, déjà plus faible en Lozère, se réduit encore plus à la retraite ; et par le fait que la Lozère compte plus de personnes âgées que l'Occitanie. En 2018, on comptait 120 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans en Lozère, contre 99 pour 100 en Occitanie (Source : Portrait de Territoire, CREA ORS, décembre 2022).



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) et Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOM)' pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte - 2020

Figure 9: Taux de pauvreté par tranche d'âge, en %

Source :

<https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=dep.48&selgeo2=metro.1>

DIAGNOSTIC

- LA CONSOMMATION EN LOZÈRE - 5

Une part consacrée à l'alimentaire plus faible qu'au niveau national

Les ménages lozériens dépensent 11 745 € par an pour leurs consommations courantes (alimentaires et non alimentaires). La moyenne nationale est de 12 950 € (Source : Etude CCI Lozère – cabinet Aid – 2023).

Cependant, la répartition des dépenses annuelles de consommation des ménages de la Lozère est identique aux ménages français (voir Figure 10). Chaque ménage lozérien consacre en moyenne 52 % de son budget de consommation à l'alimentation, comme les ménages français en moyenne.

Pour les lozériens, cela représente 6 107 € par an, pour les ménages français 6 734 €, soit 600 € de plus environ.

Les effets d'une alimentation sous-optimale

Une alimentation sous optimale est une alimentation caractérisée par une faible consommation de fruits, de légumes, de fibres alimentaires et de produits laitiers, ainsi que d'une consommation trop élevée de viandes rouges et surtout de viandes transformées.

Une alimentation sous optimale a été associée à une augmentation du risque de nombreux cancers (Source : https://gco.iarc.fr/includes/PAF/PAF_FR_report.pdf).

Une alimentation sous-optimale affecte également le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète et de maladies rénales chroniques.

En France, en 2015, près de 19 000 nouveaux cas de cancer étaient attribuables à une alimentation sous-optimale, soit 5,4 % des nouveaux cas de cancer.

Les effets du surpoids et de l'obésité

Le surpoids et l'obésité sont des facteurs de risque connus pour le développement de nombreux cancers également (Source : https://gco.iarc.fr/includes/PAF/PAF_FR_report.pdf).

Le taux d'obésité de l'Occitanie est plus faible d'1,5 points par rapport à la moyenne nationale (15,5 % de la population régionale contre 17 % au niveau national (Source : <https://www.senat.fr/rap/r21-744/r21-7441.pdf>).

Chez les personnes âgées de 30 ans et plus en France, en 2015, 18 600 nouveaux cas de cancer étaient attribuables au surpoids et à l'obésité, soit 5,4 % des nouveaux cas de cancer, toutes localisations confondues.

Épidémiologie en Lozère

Selon une étude « portait de territoire/Lozère », de décembre 2022, réalisée par le CREA I ORS (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, Observatoire Régional de la Santé) le taux de prévalence du diabète en Lozère est inférieur à la moyenne nationale (4,96 % contre 5,41 %).

Le taux de décès par cancer, tous cancers confondus (colon, sein, poumons...) en Lozère est équivalent au taux français.

En revanche, le département de la Lozère présente une surmortalité significative concernant les maladies cardiovasculaires, qui représentent 27 % du total des décès en Lozère (voir Figure 11).

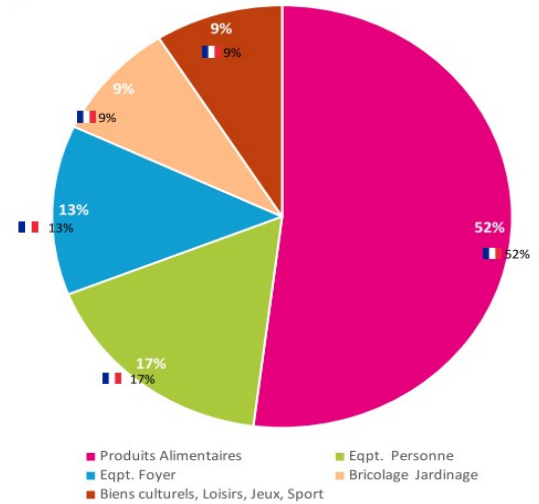
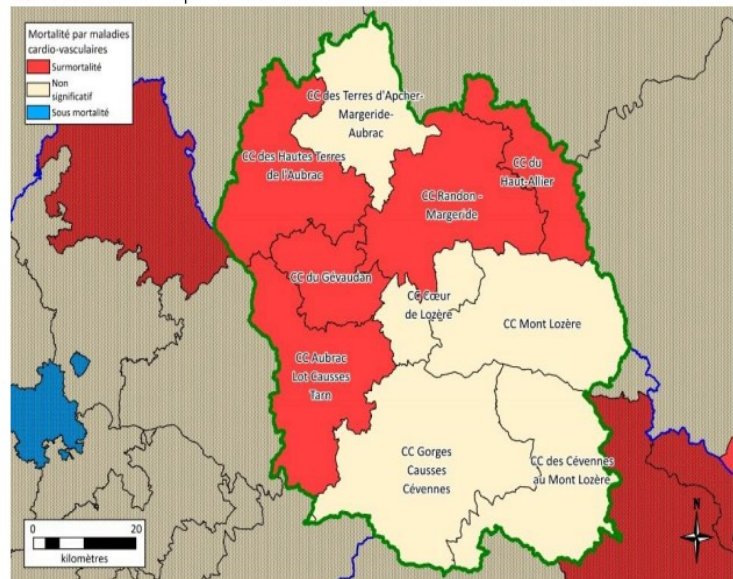


Figure 10: Répartition des dépenses annuelles de consommation des ménages lozériens et comparaison avec la France (drapeau français)
Source : Etude CCI Lozère – cabinet Aid – 2023

Carte 39 : Mortalité par maladies cardiovasculaires entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013-2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREA I-ORS Occitanie

Figure 11: Mortalité par maladies cardiovasculaires entre 2013 et 2017
Source : « portait de territoire/Lozère » décembre 2022, CREA I ORS